

# Rapport d'activités 2023

## Association Fanch Vidament peintre paysan



Fanch Vidament, Keriquel, Huile sur toile, 60\*81 cm, année non-déterminée

### Partie A : Retour sur 2023

- 1 - Vie associative
- 2 - Communication
- 3 - Inventaire des œuvres
- 4 - Fond de documentation
- 5 - Soutien au projet de documentaire
- 6 - Expositions & publications

### Partie B : Le bilan financier

### Partie C : Les perspectives

#### 2024

- 1 - Les grandes lignes
- 2 - Les dates à retenir
- 3 - Le budget prévisionnel

Annexe 1 : L'association : objet, bureau et conseil d'administration

Annexe 2 : Carte postale présentant la démarche de l'association

Annexe 3 : Dépliant de présentation détaillée de l'association

**Fanch Vidament**  
peintre paysan

## Partie A : Retour sur 2023

### 1 - Vie associative

**L'objet** de l'association est de faire découvrir et redécouvrir Fanch Vidament : son œuvre, son parcours et sa personne, avec les trois missions d'inventaire, de collecte et de partage.

**Le bureau** en 2023 est composé de 4 personnes, comme suit :

- Deux co-présidentes : Elisa Vidament & Anjela Le Felt
- Une trésorière : Lena Gourmelen
- Une secrétaire : Fabienne Lavolé

**Le conseil d'administration** se compose de 6 personnes : les 4 membres du bureau précitées et Marie-Thé Vidament & Joanne Massoubre

**Une membre d'honneur** est présente au sein de l'association, il s'agit de Denise Delouche, professeure émérite à l'université de Haute Bretagne Rennes 2, docteure en histoire de l'art et spécialiste des peintres et de la peinture de Bretagne. Elle soutient et conseille l'association au sujet de l'inventaire et des expositions.

**Le nombre d'adhésion** est de 48 pour l'année 2023. Chaque année nous constatons un accroissement du nombre de personnes adhérentes, en lien avec les rencontres liées aux différents projets : l'inventaire, le documentaire sonore, et les expositions.

Année	2020	2021	2022	2023
Nombre d'adhérent.es	8	19	39	48

**L'Assemblée Générale ordinaire** s'est tenue le 14 avril 2023, à Saint-Nicodème, elle a rassemblé 24 personnes.

### 2 - Communication

**La carte postale**, au format A5 reprend une toile et une citation de Fanch Vidament au recto. Au verso, un texte synthétise la volonté de valorisation de l'œuvre, la recherche de soutiens. Cette année nous avons recentré la distribution seulement aux personnes rencontrées, et avons préféré mettre le dépliant à disposition dans les lieux d'exposition.

Le recto de la carte postale (le verso est visible en annexe n°2)



**Le dépliant** au format A4, plié en 3 volets présente une biographie de l'artiste, les missions et les coordonnées de l'association, et se termine par une partie bulletin d'adhésion. C'est le document papier le plus distribué, dans les médiathèques, cafés associatifs, lieux d'exposition, galerie d'arts, musées... Les 400 exemplaires restants de l'année précédente ont tous été distribués durant l'année. Une nouvelle commande a été passé. En 2023, l'adhésion de 6 personnes nous est parvenue via la partie détachable du dépliant.

Page de garde du dépliant de présentation (les autres pages sont visibles en annexe n°3)



**Sur la plateforme gratuite « Helloasso »**, l'association dispose d'une page, présentant les missions, les actions, et offrant la possibilité d'adhérer et de donner en ligne. Six personnes ont adhéré en ligne via cette plateforme.

**Les réseaux sociaux** n'étaient jusqu'alors pas investis par l'association. C'est maintenant chose faite. Un page Instagram, et une page Facebook ont vu le jour, en toute fin d'année. Les publications et la communication autour commenceront en janvier 2024.

Extrait du compte Instagram de l'association



**Le site internet** est régulièrement consulté, et nous en avons des retours positifs. D'avoir toutes ces informations en ligne est un appui lorsque nous contactons des propriétaires potentiels de tableaux, cela leur permet d'aller voir la démarche plus précisément. Entre le premier appel et le moment où l'association rencontre les propriétaires, la majorité d'entre eux sont allés consulter le site et nous en font part.

### 3 - Inventaire des œuvres

La localisation de l'œuvre et la recherche des propriétaires constituent la phase préalable à l'inventaire. Pour un tableau cela peut prendre des heures de recherche, ou même plusieurs jours, voire ne pas aboutir. Et au contraire parfois ce sont directement les propriétaires qui nous contactent, le temps consacré varie donc considérablement.

Toujours est-il que cette année des pistes restées sans réponse depuis 4 ans, ont commencé à aboutir et ont permis de reprendre contact avec des familles propriétaires de plusieurs œuvres. De plus grâce au réseau que tisse l'association, plusieurs personnes ont pris contact pour nous transmettre des coordonnées. C'est très encourageant.

Cela a permis de localiser entre 100 et 150 œuvres à répertorier les années à venir. Il s'agit d'une fourchette et non d'un chiffre précis car parfois les personnes ne savent plus combien exactement elles possèdent de tableaux ou de dessins, ou alors nous transmettent les coordonnées de proches en nous indiquant un chiffre approximatif de tableaux. Ce qui explique la fourchette entre 100 et 150 œuvres localisées.

Ce travail de recherche est venu compléter, le travail précédemment entamé par Marie-Thé Vidament et a permis à l'inventaire de commencer il y a trois ans. Il se poursuivra pendant encore plusieurs années de manière plus intensive encore.

Ainsi grâce au temps consacré en 2023, ce sont 52 œuvres qui ont pu être répertoriées, dont 46 huiles sur toiles, cette année. L'association s'est déplacée sur trois départements bretons, le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan. Nous sommes allés du Pays de Cornouaille jusqu'au Golfe du Morbihan, en passant par le Kreiz-Breizh (Centre-Bretagne), pour monter jusqu'au Trégor-Goëlo !

Récapitulatif de l'inventaire

Inventaire des œuvres	2021	2022	2023
Huiles sur toile	3	9	46
Autre type d'œuvre : encre, fusain	0	0	5
Sous-total par année	3	9	52
Total	64		

Les sujets des tableaux sont classés selon les 9 thèmes suivants, et un dixième pour les œuvres en dehors de ces grandes thématiques :

Œuvre de jeunesse	Monde maritime	Monde paysan	Villages	Scènes vie populaire	Famille	Natures mortes	Portrait	Auto-portrait	Autre
-------------------	----------------	--------------	----------	----------------------	---------	----------------	----------	---------------	-------

Quelques-unes des œuvres nouvellement référencées :



Pont-Kadig adossé aux nuages, Huile sur toile, 65\*81 cm



Les cavaliers de l'orage, Huile sur toile, 146\*97cm



Barque indigo, Huile sur Toile, 81\*65



Cueillette de pommes, Huile sur toile, 112\*73cm



Mon père au champ, Huile sur toile, 73\*50cm



Bouquet de pissenlits, Huile sur toile, 55\*38 cm

Auparavant nous pensions qu'il y avait 300 huiles sur toiles à référencer, en regardant l'émission de FR3 datant des années 80 avec Fanch Vidament, nous avons découvert qu'il y en aurait plutôt 450 selon les dires de l'artiste lui-même. De belles découvertes en perspectives !

## 4 – Fond de documentation

Deux interviews de Fanch Vidament, l'une télévisée et l'autre radiophonique, ont été numérisées. Elles apportent des éléments forts sur son rapport à la peinture, au monde paysan.

### Interview FR3

La séquence dure sept minutes, il s'agit d'un extrait de l'émission « NozVad ». Les images permettent de voir Fanch Vidament et une petite dizaine de tableaux en arrière fond, il répond aux questions d'une journaliste.

Extraits :

- *« Je crois que quand on peint au départ on aime beaucoup, et puis on est un peu fou »*
- *« Au départ je suis peintre, car j'ai eu envie de dire les choses que je sentais. Et après j'ai voulu être plus vrai et j'ai eu envie de savoir vraiment qu'est ce qu'il y avait au fond des gestes que chacun faisait chaque jour, au fond des paysans, parce que je me sens près d'eux »*
- *« J'ai toujours été très attiré par la lumière, les jaunes, les couchers de soleil, la tendresse de l'automne aussi et sa violence en même temps »*
- *« Le premier portrait que j'ai fait comme ça, c'est un autoportrait, je n'ai pas fait de visage et depuis j'en fais rarement. Je pense que c'est important aussi pour les gens que leur imagination se promène toute seule sur la toile. »*
- *« Je crois que ce que je veux faire c'est une attitude. Si je fais les danseurs, ou si je fais un pêcheur, je n'ai pas envie de faire tel pêcheur. Ou si je veux faire tel pêcheur alors là à ce moment-là je fais son portrait. Mais autrement j'ai envie de faire une ambiance, un paysan, pas spécialement quelqu'un. »*

### Interview Radio Armorique

Concernant l'extrait d'émission de Radio Armorique du 19 12 1981, il manque des parties, notamment les questions de la personne qui interview Fanch Vidament, ce qui complique l'écoute. Un travail de recherche auprès de France Bleu devra être mené.

## 5 – Soutien au projet de documentaire

L'association continue de soutenir le travail de mémoire mené par une des filles du peintre, autour de la collecte de témoignages de celles et ceux qui ont côtoyé Fanch Vidament.

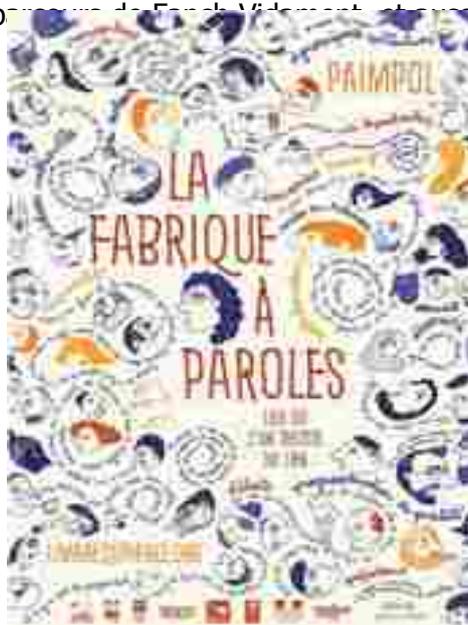
Cette année il y a eu quatre rencontres autour de six personnes. Chaque moment partagé est toujours un temps privilégié pour recueillir des morceaux d'histoire.

## 6 - Évènements : expositions, publications, évènements

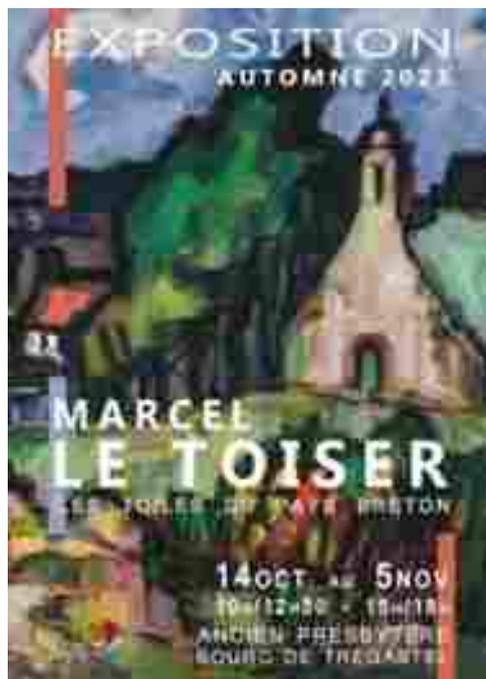
Cette année, l'association n'a pas été sollicitée pour une exposition ou une publication. En revanche différentes rencontres organisées en 2023, vont permettre d'organiser des évènements l'an prochain. En effet plusieurs partenariats sont en construction avec des associations, et une mairie pour des évènements dédiés exclusivement aux œuvres et au programme de Fanch Vidament, et ainsi pour un évènement groupé.

Partenariats en cours de construction avec :

- L'association « L'image qui parle » basée à Paimpol rayonnant sur une grande partie des Côtes d'Armor, dont le but est de créer du lien en mettant la rencontre, l'échange et le partage au cœur de ses préoccupations. L'objectif est la co-création d'un évènement autour du peintre, qui se déroulerait, dans leur lieu « La fabrique à paroles », à Paimpol.



- La Mairie de Trégastel, pour organiser une exposition dédiée à Fanch Vidament. L'an dernier, autour de la période de la Toussaint, la mairie accueillait 77 œuvres de Marcel Le Toiser, dans l'ancien presbytère. Il est question d'accueillir des œuvres de Fanch Vidament dans ce même lieu, et à cette même période. L'affiche de l'exposition de Le Toiser, est visible ci-contre :



- La confédération paysanne, pour utiliser une œuvre sur une affiche et tenir un stand lors de l'évènement.



## Partie B : Le bilan financier

Le bilan présente un excédent de produits de 500,38 €, qui servira de provisions pour 2024.

Rapport financier de l'association "Fanch Vidament peintre paysan"  
Année 2023

DEFENSES	Montant	RECETTES	Montant
60 - Achats	192,97 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	192,97 €	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>1</sup>	
61 - Services extérieurs	171,86 €	État	
Locations	55,76 €	Region(s)	
Entretien et réparation		Département(s)	
Assurance	116,10 €	Intercommunalité(s)	
Documentation		Organismes sociaux (Caf, ...)	
62 - Autres services extérieurs	655,82 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunérations intermédiaires et	147,50 €	Logance de services et de paiement	
Publicité, publications	101,99 €	Autres établissements publics	
Déplacements, missions	352,97 €	Aides privées (fondation)	
Services bancaires, autres	53,26 €	75 - Autres produits gestion courante	845,00 €
63 - Impôts et taxes		756. Cotisations	235,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		758 Dons manuels - Mécénat	610,00 €
Autres impôts et taxes		76 - Produits financiers	
64 - Charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
Rémunération des personnels		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Charges sociales		79 - Transfert de charges	676,03 €
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements, provisions engagements à réaliser sur ressources affectées			
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 020,65 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 521,03 €</b>
Excédent (bénéfice)	500,38 €	Insuffisance (déficit)	0,00 €

### Dépenses

L'ensemble des dépenses se monte à 1020,65 €, selon cette répartition :

- 64 %, des dépenses sont constituées de la catégorie comptable « autres services extérieurs », les frais postaux, l'impression du dépliant, et les frais kilométriques.
- 19 % correspondent à des achats de petites fournitures : disque dur, cartes SD.
- 17 % de services extérieurs pour l'assurance, le site internet, le nom de domaine.

### Recettes

Depuis la création de l'association, les recettes sont uniquement constituées des dons et des adhésions. En 2023 cela représente la somme de 845 €, soit 160 € de plus que l'an passé. À laquelle s'ajoute le report d'excédent de l'an passé de 676 €, ce qui totalise 1521 € de recettes pour cette année. Ces deux dernières années l'excédent diminue, car les dépenses sont supérieures aux recettes.

L'association comptabilise 47 adhésions payantes de 5€. Elle a bénéficié de 24 dons, soit une personne adhérente sur deux, totalisant 610 €. Les dons sont toujours essentiels pour le fonctionnement, ils représentent 72 % des recettes hors excédent de l'an passé.

Pour assurer la pérennité du projet, l'association sollicitera des fonds supplémentaires, comme des subventions et un financement participatif.

## Partie C : Les perspectives 2024

### 1 - Les grandes lignes

#### **Vie associative**

- Organiser l'Assemblée Générale annuelle
- Monter un financement participatif pour soutenir les projets de l'association

#### **Communication**

- Développer le site internet : en publiant des articles d'actualités tous les mois.
- Alimenter les réseaux sociaux, Instagram, Facebook, avec une publication par semaine.
- Poursuivre la distribution des dépliants.
- Organiser un temps de partage autour de Fanch Vidament appelé « causerie » en partenariat avec « L'image qui parle » dans leur lieu « La Fabrique à paroles » à Paimpol.
- Faire connaître le travail de l'association en tenant un stand sur l'association pendant le fest-noz de la Confédération Paysanne 22, et mettre à disposition une photo de peinture pour la réalisation de l'affiche du fest-noz.

#### **Inventaire**

- Solliciter de l'aide auprès des départements Histoire de l'Art des Universités Bretonnes.
- Inventorier 100 œuvres supplémentaires.
- Continuer à tisser un réseau autour de l'inventaire.

#### **Fond de documentation**

- Continuer à rechercher des documents en lien avec Fanch Vidament.

#### **Documentaire sonore**

- Continuer la collecte des témoignages.
- Acquérir du matériel de prise de son.

#### **Exposition**

- Exposition individuelle dédiée à Fanch Vidament, en partenariat avec la Mairie de Trégastel.

## 2 - Temps forts

Voici les événements déjà connus, certaines dates ou horaires peuvent être amenés à être modifiés.

### STAND

#### Samedi 20 janvier

À la salle de concert Lein Ar Roch de Kergrist-Moëlou, Stand de l'association lors du fest-noz de la Confédération Paysanne des Côtes d'Armor.

Affiche du Fest Noz avec un tableau de Fanch Vidament, ci-contre.

### FINANCEMENT PARTICIPATIF

#### Du 16 février au 31 mars (dates à confirmer)

Campagne de financement participatif en ligne  
Pour acquérir du matériel de photographies, de prise de son, et financer des prises de photographies professionnelles des œuvres.

### ASSEMBLEE GENERALE

#### Vendredi 16 février à 18h30

À la salle des fêtes de Saint-Servais

L'association propose de réunir toutes les personnes adhérentes et les personnes intéressées lors de l'assemblée Générale pour faire le bilan 2023 et présenter les projets 2024.

### CAUSERIE

#### Dimanche 17 Mars de 15h à 16h30

A la Fabrique à Paroles, à Paimpol

Une « causerie », temps de partage autour de Fanch Vidament en partenariat avec l'association « L'image qui parle ». Quelques tableaux seront exposés pour l'occasion et des proches du peintre seront présents, l'occasion d'échanger avec le public sur l'œuvre et la personne.

### EXPOSITION

#### Du 19 octobre au 10 novembre (dates à confirmer)

À l'ancien presbytère, mairie de Trégastel

Exposition individuelle dédiée à Fanch Vidament, en partenariat avec la Mairie, pour une durée de trois semaines. Thème pressenti « De la mer à la terre ».



### 3 - Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'année à venir, est établi comme suit :

#### Budget prévisionnel de l'association "Fanch Vidament peintre paysan" Année 2024

CHARGES	Montant	RESSOURCES DIRECTES	Montant
<b>60 - Achats</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>70 – Vente produits finis, marchandises, prestations de services</b>	<b>2 500,00 €</b>
<i>Achats matières et fourniture</i>	<i>1 550,00 €</i>	<b>73 – Dotations et produits tarification</b>	
<i>Autres fournitures</i>	<i>250,00 €</i>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>1 750,00 €</b>
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>380,00 €</b>	<i>Etat</i>	
<i>Locations : site, camion</i>	<i>260,00 €</i>	<i>Région</i>	
<i>Entretien et réparation</i>			
<i>Assurance</i>	<i>120,00 €</i>		
<i>Documentation</i>			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>3 620,00 €</b>	<i>Département des Côtes d'Armor</i>	<i>1 000,00 €</i>
<i>Rémunérations intermédiaires, honoraires</i>	<i>1 050,00 €</i>		
<i>Publicité, publications</i>	<i>900,00 €</i>	<i>Intercommunalité</i>	
<i>Déplacements, missions</i>	<i>1 550,00 €</i>		
<i>Services bancaires, autres</i>	<i>120,00 €</i>	<i>Ville de Paimpol</i>	<i>500,00 €</i>
<b>63 – impôts et taxes</b>		<i>Commune de Saint-Servais</i>	<i>250,00 €</i>
<i>Impôts et taxes sur rémunération</i>			
<i>Autres impôts et taxes</i>		<i>Organismes sociaux (Caf, ...)</i>	
<b>64 – Charges de personnel</b>		<i>Fonds européens (FSE, FEDER, etc)</i>	
<i>Rémunération des personnels</i>		<i>L'agence de services et de paiement</i>	
<i>Charges sociales</i>		<i>Autres établissements publics</i>	
<i>Autres charges de personnel</i>		<i>Aides privées (fondation)</i>	
<b>65 – Autres charges gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits gestion courante</b>	<b>1 050,00 €</b>
		<i>756. Cotisations</i>	<i>550,00 €</i>
		<i>758 Dons manuels - Mécénat</i>	<i>500,00 €</i>
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements, provisions engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>500,00 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>5 800,00 €</b>
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	<b>0,00 €</b>

Durant les quatre premières années d'existence de l'association, de 2020 à 2023 le budget oscillait entre 800 et 1000 €. Pour cette année 2024, le budget augmente considérablement tout comme les projets : exposition dédiée à Fanch Vidament, rencontres, stand, achat de matériel d'enregistrement sonore et de prises de photos.

En même temps, ce budget global reste modeste grâce à l'implication des bénévoles. L'idée est qu'il s'équilibre grâce à de l'autofinancement : adhésion, dons, financement participatif et des soutiens de collectivités.

## **Annexe 1 :**

### **L'association : objet, bureau et conseil d'administration**

L'association a été créée en 2020 par une équipe d'ami.e.s de la famille et d'amateur.ices de la peinture de l'artiste. L'objectif est de **faire découvrir et redécouvrir Fanch Vidament : son œuvre, son parcours et sa personne.**

Elle est aujourd'hui composée d'un bureau et d'un conseil d'administration, constitués comme suit :

Le bureau :

- ◆ Co-présidentes : Elisa Vidament & Anjela Le Felt
- ◆ Trésorière : Lena Gourmelen
- ◆ Secrétaire : Fabienne Lavolé

Le conseil d'administration :

- ◆ Lena Gourmelen
- ◆ Fabienne Lavolé
- ◆ Anjela Le Felt
- ◆ Joanne Massoubre
- ◆ Elisa Vidament
- ◆ Marie-Thé Vidament



## Annexe 2: Carte postale présentant la démarche de l'association

La carte postale, recto et verso



# Annexe 3 : Dépliant de présentation détaillée de l'association

## FANCH VIDAMENT



Fanch Vidament, sur ses terres à Pont-Koaig

Peintre-paysan, aimait-il se définir lui-même. Né en 1948 à Kerity Paimpol. Il s'installe en tant que paysan à Saint-Servais (22) en 1971 avec sa compagne et des amis, après avoir découvert le centre-Bretagne par l'entremise de Glenmor.

Peintre autodidacte et prolifique, il réalise près de 300 toiles de 1960 à 1982, année de sa disparition, auxquelles viennent s'ajouter des carnets de croquis, des affiches de fest-noz, des fresques murales.

*« Il avait la volonté de montrer le quotidien (...) la beauté de la banalité (...): la terre, le village, le couple et la famille. Par le dépouillement, l'épure, il cherche à dire l'essentiel : joie, mélancolie, tendresse, colère... et par cette recherche, il touche à ce qui fait l'humain et par là à l'universel. »,* commente Lena Gourmelen dans l'article *Fanch Vidament, le merveilleux est quotidien*, extrait des Mémoires du Kreis Breizh, n°20 juillet 2012.

*Son travail artistique est « figuratif abstrait, qui donne à voir, mais par le symbole, par le mouvement, en tendant vers l'abstraction. »,* d'après Yannick Pelletier.

*« Il portait l'odeur des granges, il peignait les blés et les étables, il aimait les choses vraies. »* pour Xavier Grall.

## L'ASSOCIATION

**Fanch Vidament**  
peintre paysan

Créée en juin 2020, l'association porte l'ambition et l'envie commune de faire (re)découvrir l'œuvre, le parcours et la personne de Fanch Vidament.

Les grandes lignes sont :

- Dresser l'inventaire des œuvres, pour constituer un catalogue raisonné.
- Collecter des témoignages et des documents pour réaliser un documentaire, un livre...
- Partager et promouvoir l'œuvre et les recherches de l'association via des expositions ou d'autres activités culturelles.



Fanch Vidament, Huile sur toile, Kernaerit, 1982



Fanch Vidament, Huile sur toile, Tendresse, 1982

## COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- Informez l'association des objets et œuvres que vous possédez. Les récits, croquis, peintures de jeunesse, poèmes et photos enrichiront le travail d'inventaire.
- Adhérez à l'association, faites un don.
- Prenez part à la vie associative.
- Aidez-nous à tisser des partenariats, pour développer des projets d'expositions par exemple.

## POUR NOUS REJOINDRE

Bulletin d'adhésion individuel  
Association Fanch Vidament peintre paysan

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Commune .....

Téléphone .....

Courriel .....

Adhésion annuelle individuelle de 5 €.

Pour les adhésions de structure, merci de prendre contact avec l'association.

Don optionnel libre de ..... €

J'autorise l'association à me communiquer par courrier électronique les informations sur la vie associative.

Date ..... À .....

Signature de l'adhérent(e) .....

Bulletin à retourner avec le règlement par chèque à l'adresse indiquée ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement. En application des art. 30 et suivants de la loi du 06/07/78 modifiée, dite « loi informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association par mail.



## NOS COORDONNEES

Association Fanch Vidament peintre paysan  
Elisa Vidament, Coprésidente  
6, impasse Bellevue  
22570 Plélauff

06 43 80 92 58  
asso@vidament-peintre.fr  
www.vidament-peintre.fr



Fanch Vidament, croquis, Belle Ile en Mer, 1980

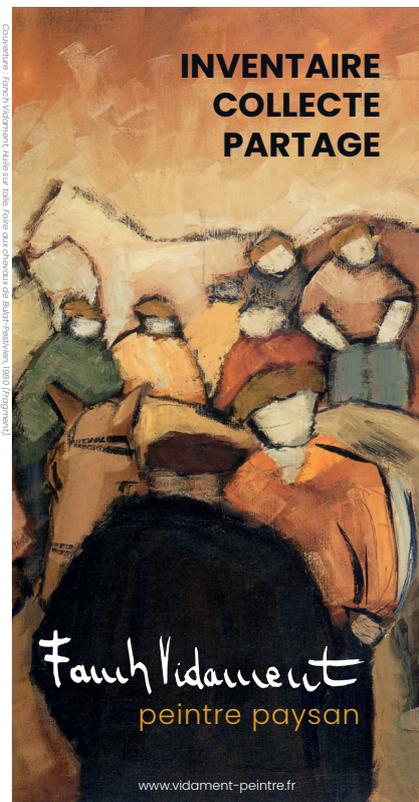
Vous avez connu Fanch Vidament ?

Vous possédez un dessin, une affiche, une peinture, ou toute autre création ?

Prenez contact avec l'association et partagez-nous ces informations si précieuses.

Et sachez que tout soutien est bienvenu, qu'il soit financier, technique ou amical.

FANCH VIDAMENT - PHOTO: ANNE MARIE VERRON - PHOTO: ANNE MARIE VERRON - PHOTO: ANNE MARIE VERRON



www.vidament-peintre.fr